

**Neuflize OBC**

# Neuflize Duo Rendement

**Mars 2030**

## COMMUNICATION À CARACTÈRE PROMOTIONNEL

**Titre de créance émis par Natixis Structured Issuance, véhicule d'émission au Luxembourg offrant une garantie de formule donnée par Natixis S.A. (Standard & Poor's : A+/Moody's : A1/Fitch Ratings : A+). L'investisseur supporte le risque de défaut de l'Émetteur et le risque de défaut, de faillite et de mise en résolution du Garant.**

**Neuflize Duo Rendement Mars 2030 est un titre de créance alternatif à un investissement dynamique de type action, présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance.**

**Période de commercialisation :** 13 janvier 2020 au 13 mars 2020. La période de commercialisation peut être close à tout moment.

**Durée d'investissement conseillée :** 10 ans (hors cas de remboursement automatique anticipé).

L'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable si le titre de créance est revendu avant la date d'échéance.

**Éligibilité :** contrats d'assurance-vie ou contrats de capitalisation et comptes-titres. La présente brochure décrit les caractéristiques de **Neuflize Duo Rendement Mars 2030** et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance-vie dans le cadre desquels ce titre de créance est proposé. L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'assureur d'une part, l'Émetteur et le Garant de la formule d'autre part, sont des entités juridiques distinctes.

**Code ISIN :** FR0013469806

**Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.**

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

*1 Notations en vigueur au moment de la rédaction de la brochure. Ces notations peuvent être révisées à tout moment par les agences de notation.*

# OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

**Avec Neuflyze Duo Rendement Mars 2030**, l'investisseur privilégie un produit indexé aux marchés actions de la zone euro. Le remboursement est conditionné à l'évolution de l'indice Euro Stoxx 50® (« l'indice »), dividendes non réinvestis. L'investisseur ne bénéficiera pas des dividendes détachés par les valeurs de l'indice.

**Neuflyze Duo Rendement Mars 2030** est un investissement d'une durée maximum de 10 ans, diversifié entre deux poches : une poche correspondant à un investissement d'une durée de vie de 1 an et rémunéré pour cette période de 1 an au taux annuel fixe de 2 %<sup>1</sup> (« Poche Non-Risquée ») et une poche correspondant à un investissement d'une durée de vie de 1 an à 10 ans et dont le rendement dépend de la performance de l'indice Euro Stoxx 50® (« Poche Risquée »). 20 % de la Valeur Nominale Initiale Totale sont investis dans la Poche Non-Risquée et 80 % dans la Poche Risquée.

Le remboursement automatique de la Poche Non-Risquée a lieu après 1 an. De l'année 1 à 9, si à l'une des dates d'évaluation annuelle<sup>2</sup>, l'indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial (cours de clôture du 13 mars 2020), le capital investi dans la Poche Risquée sera remboursé par anticipation avec un gain de 6 % par année écoulée<sup>1</sup> depuis le lancement.

Le 13 mars 2030, en l'absence d'activation du mécanisme de remboursement anticipé et en cas de baisse de l'indice de plus de 30 % par rapport à son niveau initial, l'investisseur subira une perte en capital (qui peut être totale) sur la Poche Risquée à hauteur de la baisse enregistrée par l'indice. Dans le cas d'une baisse de l'indice de moins de 30 % par rapport à son niveau initial, l'investisseur recevra l'intégralité de son capital.

À l'échéance, afin de bénéficier d'un remboursement du capital et d'un gain maximal de 48,40 % (20 % x 2 % remboursés le 22 mars 2021 + 80 % x 6 % x 10), soit un taux de rendement annuel net égal à 3,68 %<sup>3</sup>, en cas de hausse ou de stabilité de l'indice par rapport à son niveau initial, l'investisseur accepte de limiter ses gains en cas de forte hausse des marchés actions et de s'exposer à un risque de perte en capital sur la Poche Risquée en cas de baisse de plus de 30 % par rapport à son niveau initial.

## Ce produit s'adresse :

- à tous les investisseurs avertis, personnes morales ou physiques, recherchant une alternative à des placements dynamiques risqués de type « actions » (un investissement dans le produit présente un caractère très spéculatif, impliquant un haut niveau de risque; il ne saurait donc être envisagé que par des personnes pouvant se permettre de perdre une importante partie du capital investi),
- aux clients de la Banque Neuflyze OBC souhaitant investir au sein d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation en fonction de leur situation personnelle et dans les limites du respect des bornes de risque définies pour chaque profil par la Banque Neuflyze OBC. Votre banquier pourra analyser votre portefeuille et vous indiquer votre pourcentage d'exposition.

<sup>1</sup> Hors frais, commissions et fiscalité applicables, sous réserve d'absence de défaut de l'Émetteur et d'absence de défaut, faillite ou mise en résolution du Garant et de conservation du produit jusqu'à son remboursement final.

<sup>2</sup> Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 13 pour le détail des dates.

<sup>3</sup> Les taux de rendement annuels présentés sont nets des frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation ou nets des droits de garde dans le cas d'un investissement en compte-titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droits de garde de 1 % annuel). Ils sont calculés hors frais (par exemple frais d'entrée/d'arbitrage, etc.), hors prélèvements sociaux et fiscaux.



**Dans l'ensemble de ce document à caractère promotionnel,** le montant du remboursement est calculé sur la base de la Valeur Nominale Initiale Totale de Neufilze Duo Rendement Mars 2030, soit 1 000 euros, hors frais, commissions et fiscalité applicables au cadre d'investissement. Le terme « Capital Initial Total » désigne 100 % de la Valeur Nominale Initiale Totale. Les termes « Valeur Nominale Initiale de la Poche Non-Risquée » et « Valeur Nominale Initiale de la Poche Risquée » utilisés dans cette brochure désignent respectivement 20 % et 80 % de la Valeur Nominale Initiale Totale. Le terme « Valeur Nominale Résiduelle » désigne la Valeur Nominale Initiale Totale diminuée de la Valeur Nominale Initiale de la Poche Non-Risquée remboursée le 21 mars 2021, soit 800 euros.

**Hypothèses faites pour le calcul des taux de rendement annuel :** Les taux de rendement annuel présentés dans ce document à caractère promotionnel sont nets des frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation ou nets de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte-titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droits de garde de 1 % annuel). Ils ne prennent toutefois pas en compte ni les frais d'entrée/d'arbitrage dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, ni les frais de souscription dans le cas d'un investissement en compte-titres, ni les prélèvements sociaux et fiscaux.

Les calculs de taux de rendement annuel sont effectués pour un investissement de 1 000 euros le 13 mars 2020 jusqu'à la date d'échéance (le 20 mars 2030) ou, selon le cas, de remboursement automatique anticipé.

En cas d'achat après le 13 mars 2020 et/ou de vente du titre de créance avant son échéance effective (et/ou en cas d'arbitrage ou de rachat pour les contrats d'assurance-vie/capitalisation, ou de dénouement par décès pour les contrats d'assurance-vie), le taux de rendement annuel peut être supérieur ou inférieur au taux de rendement annuel indiqué dans le présent document, y compris pour la Poche Non-Risquée en cas de revente avant la fin de la première année.

De plus, l'investisseur peut subir une perte en capital. Les taux de rendement annuel sont calculés in fine pour un investissement en compte-titres ou pour chaque contrat d'assurance-vie et/ou de capitalisation et donc susceptibles de varier selon les contrats.

**Il est précisé que l'entreprise d'assurance d'une part, et l'Émetteur d'autre part, sont des entités juridiques indépendantes.**

# OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

## Avertissement

Neuflyze Duo Rendement Mars 2030 est construit dans la perspective d'un investissement pour toute la durée de vie du produit. Il est donc fortement recommandé de n'investir dans ce produit que si vous avez l'intention de le conserver jusqu'à son échéance prévue. En effet, si vous revendez vos titres avant les dates de remboursement définies dans la formule, le prix qui vous sera proposé sera fonction des paramètres du marché ce jour-là (et déduction faite des frais de rachat). Il pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée et cette revente pourra générer une perte en capital partielle ou totale, notamment si les conditions de marché sont défavorables à ce moment-là.

En particulier, dans le cas d'une souscription à Neuflyze Duo Rendement Mars 2030 sous la forme d'unités de compte intervenant dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, ce risque de perte en capital est notamment à apprécier en tenant compte du fait que le contrat d'assurance-vie peut-être dénoué par décès à tout moment ou en cas de sortie anticipée du contrat d'assurance-vie ou de capitalisation entraînant le désinvestissement de l'unité de compte (arbitrage, rachat partiel ou total).

Le 13 mars 2030, en l'absence d'activation du mécanisme de remboursement anticipé, et si l'indice est en baisse de plus de 30 % par rapport à son niveau initial à la clôture du 13 mars 2020, l'investisseur subit une perte en capital sur la Poche Risquée à hauteur de la totalité de la baisse de l'indice et reçoit la Valeur Nominale Initiale de la Poche Risquée diminuée de la baisse de l'indice. La perte en capital sur la Poche Risquée peut être partielle ou totale dans le cas le plus défavorable.

### **IMPORTANT**

En cas d'achat après la période de commercialisation, l'investisseur est invité à se renseigner sur le niveau de l'indice. La barrière de remboursement du capital à l'échéance est fixée à 70 % du niveau initial de l'indice, la probabilité d'atteindre cette barrière peut être beaucoup plus élevée et par voie de conséquence, le risque d'une perte partielle ou totale en capital à l'échéance sur la Poche Risquée également. Par ailleurs, les avantages du produit ne profitent qu'aux seuls investisseurs ayant souscrit avant le 13 mars 2020 (inclus), et conservant l'instrument financier jusqu'à son échéance effective.

# DÉTAIL DU MÉCANISME DE LA FORMULE

Les différents scénarios présentés dans ce document à caractère promotionnel permettent d'illustrer le fonctionnement de la formule de calcul servant à déterminer le rendement du produit, en fonction des évolutions de l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup>. Le rendement du produit n'est lié à la réalisation de conditions que sur une seule classe d'actifs : les actions, dont l'indice est représentatif. Il s'agit d'une alternative à un placement dynamique risqué de type « actions ».

Le 13 mars 2020, on observe **le niveau de clôture de l'indice et on le retient comme son niveau initial**.

Au lancement du produit, **20 % du Capital Initial Total sont investis dans la Poche Non-Risquée**, d'une durée de vie de 1 an, rémunérée au taux fixe de 2 % annuel<sup>2</sup> et **80 % du Capital Initial Total sont investis dans la Poche Risquée**, d'une durée de vie de 1 an à 10 ans, dont le rendement dépend de la performance de l'indice.

## Mécanisme de remboursement automatique de la Poche Non-Risquée - année 1<sup>1</sup> :

Au terme de la première année de vie du produit, la Poche Non-Risquée (20 % du Capital Initial Total) est automatiquement remboursée et l'investisseur reçoit 20,40 %<sup>2</sup> (20 % + 20 % x 2 %) du Capital Initial Total<sup>2</sup>.

## Mécanisme de remboursement automatique anticipé annuel de la Poche Risquée - années 1 à 9<sup>1</sup> :

De l'année 1 à l'année 9, si à l'une des dates d'évaluation annuelle l'indice est en hausse ou stable par rapport à son niveau initial, la Poche Risquée (80 % du Capital Initial Total) est automatiquement remboursée par anticipation. Les titres sont remboursés à leur Valeur Nominale Résiduelle (800 €, égale à la Valeur Nominale Initiale Totale diminuée de la Valeur Nominale de la Poche Non-Risquée remboursée le 22 mars 2021), augmentée d'un gain de 6 % par année écoulée<sup>2</sup> depuis le lancement (par titre détenu à la date de remboursement anticipé).

En l'absence de remboursement automatique anticipé, le produit continue.

## Mécanisme de remboursement de la Poche Risquée à l'échéance des 10 ans :

Si le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'a pas été activé précédemment :

### CAS DÉFAVORABLE : en cas de baisse de l'indice excédant 30 %

Si, à l'issue de la 10<sup>ème</sup> année, le 13 mars 2030, l'indice est en baisse de plus de 30 % (55 % par exemple) par rapport à son niveau initial, l'investisseur reçoit 36 % (80 % x 45 %) du Capital Initial Total<sup>2</sup>. Au total, l'investisseur a récupéré 56,40 % du Capital Initial Total<sup>2</sup>, durant la vie du produit. Le taux de rendement annuel net est alors égal à -8,34 %<sup>3</sup>. Dans le cas le plus défavorable, la perte en capital peut donc être totale sur la Poche Risquée.

### CAS MÉDIAN : en cas de baisse de l'indice de moins de 30 %

Si, à l'issue de la 10<sup>ème</sup> année, le 13 mars 2030, l'indice est en baisse mais n'a pas baissé de plus de 30 % par rapport à son niveau initial, l'investisseur reçoit 80 % (80 % x 100 %) du Capital Initial Total<sup>2</sup>. Au total, l'investisseur a récupéré 100,40 % du Capital Initial Total<sup>2</sup>, durant la vie du produit. Le taux de rendement annuel net est alors égal à -0,95 %<sup>3</sup>.

### CAS FAVORABLE : en cas de stabilité ou hausse de l'indice par rapport à son niveau initial

Si, à l'issue de la 10<sup>ème</sup> année, le 13 mars 2030, l'indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial, l'investisseur reçoit 128 % (80 % + 80 % x 10 x 6 %) du Capital Initial Total<sup>2</sup>. Au total, l'investisseur a récupéré 148,40 % du Capital Initial Total<sup>2</sup>, durant la vie du produit. Le taux de rendement annuel net est alors égal à 3,68 %<sup>3</sup>.

Valeur de remboursement selon l'année d'activation du mécanisme de remboursement anticipé (si les conditions mentionnées ci-dessus sont remplies) :			
Année	Poche Non-Risquée (20 %)	Poche Risquée (80 %)	Taux de rendement annuel net <sup>3</sup>
1	20,40 %	84,80 %	4,02 %
2		89,60 %	4,28 %
3		94,40 %	4,29 %
4		99,20%	4,23 %
5		104,00 %	4,15 %
6		108,80 %	4,05 %
7		113,60 %	3,96 %
8		118,40 %	3,86 %
9		123,20 %	3,77 %
10		128,00 %	3,68 %

Le taux de rendement annuel net maximum est de 4,29 %<sup>3</sup> (cas de remboursement anticipé en année 3)

1 Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 13 pour le détail des dates.

2 Hors frais, commissions et fiscalité applicables, sous réserve d'absence de défaut de l'Émetteur et d'absence de défaut, faillite ou mise en résolution du Garant et de conservation du produit jusqu'à son remboursement final.

3 Les taux de rendement annuels présentés sont nets des frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation ou nets des droits de garde dans le cas d'un investissement en compte-titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droits de garde de 1 % annuel). Ils sont calculés hors frais (par exemple frais d'entrée/d'arbitrage, etc.), hors prélèvements sociaux et fiscaux.

# AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS

## Avantages

- **Un remboursement garanti sur 20 % du Capital Initial Total** : la Poche Non-Risquée est remboursée après 1 an<sup>1</sup> et rémunérée au taux annuel fixe de 2 %<sup>2</sup>. Ainsi, un total de 20,40 % (20 % + 20 % x 2 %) du montant initialement investi<sup>2</sup> sera remboursé au bout de 1 an<sup>1</sup>.
- **Potentiel remboursement automatique anticipé de la Poche Risquée chaque année à partir de l'année 1<sup>1</sup>, augmenté d'un gain de 6 % par année écoulée<sup>2</sup> depuis le lancement<sup>2</sup>** : dès lors qu'à l'une des dates d'évaluation annuelle<sup>1</sup> l'indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial. Ainsi, un total de [80 % + 80 % x 6 % x le nombre d'année écoulée depuis le lancement] du montant initialement investi<sup>2</sup> sera remboursé à la date de remboursement anticipé correspondante<sup>1</sup>.
- **Remboursement conditionnel de l'intégralité de la Poche Risquée<sup>2</sup> à l'échéance<sup>1</sup>** : dès lors qu'à la date d'évaluation finale<sup>1</sup> l'indice ne clôture pas en baisse de plus de 30 % par rapport à son niveau initial.

## Inconvénients

- **Risque de perte en capital partielle ou totale sur la Poche Risquée :**
  - **En cours de vie** : en cas de sortie alors que les conditions de remboursement automatique ne sont pas réunies – dans ce cas, la formule de remboursement présentée ici ne s'applique pas et le prix de vente dépend des conditions de marché en vigueur, au moment de la sortie. Si le cadre d'investissement du produit est un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, le dénouement, la réorientation d'épargne ou le rachat partiel de celui-ci peut entraîner le désinvestissement des unités de compte adossées aux titres de créance avant leur date d'échéance<sup>1</sup> et en conséquence un risque de perte de valeur du capital investi.
  - **À l'échéance des 10 ans** : en cas de baisse du niveau de l'indice de plus de 30 % par rapport à son niveau initial à la date d'évaluation finale<sup>1</sup>. L'investisseur subit alors une perte en capital partielle ou totale (sur la Valeur Nominale Résiduelle, soit 800 €, égale à la Valeur Nominale Initiale Totale diminuée de la Valeur Nominale Initiale de la Poche Non-Risquée remboursée le 22 mars 2021).
- **Plafonnement des gains de la Poche Risquée** : le gain potentiel est fixé à 6 % par année écoulée<sup>2</sup> depuis la date d'évaluation initiale<sup>1</sup>, même en cas de hausse de l'indice supérieure à ce montant.
- **Dividendes versés par les actions qui composent l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> non réinvestis** : ils ne bénéficient donc pas à la performance de l'indice ; ceci résulte, pour l'investisseur, en un rendement moindre qu'une performance dividendes réinvestis.
- **Durée exacte de l'investissement non connue à l'avance** : elle peut varier de 1 an à 10 ans.
- **Souscription et conservation du produit** : en cas de souscription après le 13 mars 2020 à un prix d'achat supérieur à 100 % de la Valeur Nominale Initiale Totale par titre de créance (soit une valeur par coupure supérieure à 1 000 €), l'investisseur s'expose à un rendement inférieur par rapport à une souscription à un prix d'achat égal à 100 % de la Valeur Nominale Initiale Totale par titre de créance. En effet, l'ensemble des remboursements (gains et valeur de remboursement) se fait sur la base de cette Valeur Nominale Initiale Totale par titre de créance, soit 1 000 €. Par ailleurs, les avantages du produit ne profitent qu'aux investisseurs conservant l'instrument financier jusqu'à son échéance effective (au titre de la formule de remboursement).
- **Risque de crédit** : L'investisseur est exposé à un éventuel défaut (qui induit un risque de non remboursement) ou à une dégradation de la qualité de crédit (qui induit un risque sur la valeur de marché du titre de créance) de l'Émetteur et à un risque de défaut, de faillite et de mise en résolution du Garant.
- **Forte variabilité du montant remboursé à l'échéance** : il est très sensible à une faible variation de l'indice autour des seuils de 70 % et de 100 % de son niveau initial.

<sup>1</sup> Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 13 pour le détail des dates.

<sup>2</sup> Hors frais, commissions et fiscalité applicables, sous réserve d'absence de défaut de l'Émetteur et d'absence de défaut, faillite ou mise en résolution du Garant et de conservation du produit jusqu'à son remboursement final.

# FACTEURS DE RISQUE

Il est recommandé aux investisseurs de se reporter au Prospectus de Base pour y trouver une description détaillée des titres et, en particulier, revoir les Facteurs de Risques associés à ce produit. Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques. Le fait d'investir dans ce produit implique certains risques, y compris mais sans s'y limiter les suivants :

## Risque de perte en capital

En cas de sortie en cours de vie, soit avant l'échéance, le prix de rachat du titre pourra être inférieur à son prix de souscription. L'investisseur prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori. En outre, le remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial, la valeur de remboursement dépendant de la performance finale de l'indice Euro Stoxx 50®. Dans le pire des scénarios, la perte en capital peut être totale sur la Poche Risquée.

## Risque lié au sous-jacent

Le mécanisme de remboursement est lié à l'évolution du niveau de l'indice Euro Stoxx 50® dividendes non réinvestis.

## Risque lié aux marchés de taux

Avant l'échéance, une hausse des taux d'intérêt sur un horizon égal à la durée de vie restante du titre de créance provoquera une baisse de sa valeur.

## Risque de liquidité

Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du titre de créance, voire rendre ce titre de créance totalement illiquide.

## Risque de contrepartie

Le client est exposé au risque de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur et au risque de faillite ou défaut de paiement ou mise en résolution du Garant. Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine de l'Émetteur et du Garant, les investisseurs sont soumis à un risque de diminution de la valeur de leur créance, de conversion de leurs titres de créance en d'autres types de titres financiers (y compris des actions) et de modification (y compris potentiellement d'extension) de la maturité de leurs titres de créance. La notation de Natixis est celle en vigueur au moment de la rédaction du présent document. Cette notation peut être révisée à tout moment et n'est pas une garantie de solvabilité de l'Émetteur ou du Garant. Elle ne représente en rien et ne saurait constituer un argument d'achat du titre de créance.



# ZOOM SUR L'INDICE EURO STOXX 50®

Indice de référence des valeurs de la zone euro

## LES PERFORMANCES PASSÉES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes ne sont pas garanties, bien qu'elles aient été obtenues auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Natixis n'assume pas de responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marché sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

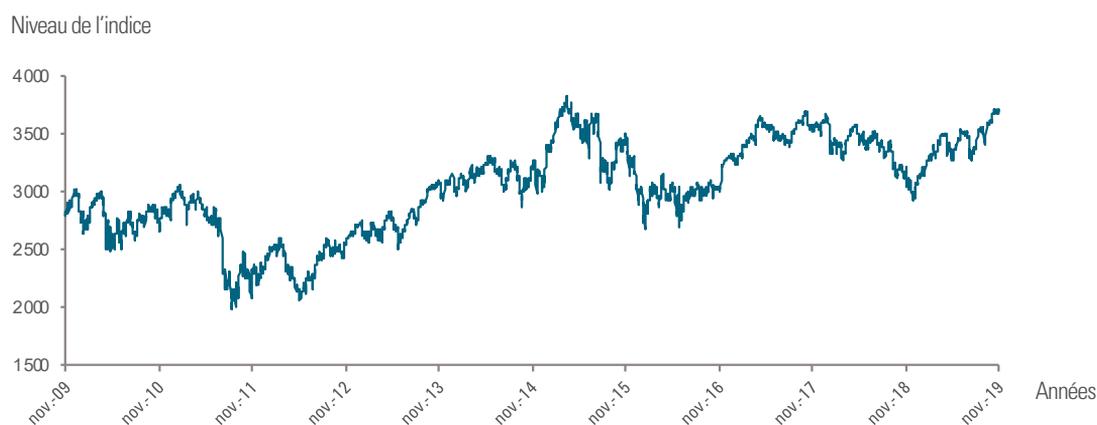
### DESCRIPTION

L'indice Euro Stoxx 50® est composé de 50 des premières capitalisations de la zone euro. Il est diversifié géographiquement et sectoriellement sur l'Europe et sa cotation est publiée quotidiennement.

La performance de l'indice Euro Stoxx 50® prend en compte uniquement les variations de cours des actions qui le composent. Les dividendes éventuellement versés par ces actions ne sont pas réinvestis et ne bénéficient donc pas à la performance de l'indice.

Pour plus de plus amples informations sur l'indice, consulter le site [www.stoxx.com](http://www.stoxx.com).

## ÉVOLUTION DE L'INDICE EURO STOXX 50® (DIVIDENDES NON RÉINVESTIS) DU 29 NOVEMBRE 2009 AU 29 NOVEMBRE 2019



## PERFORMANCE DE L'INDICE AU 29 NOVEMBRE 2019 :

Les données relatives aux performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ceci est valable également pour les données historiques de marché.

Performances cumulées	Indice Euro Stoxx 50® (dividendes non réinvestis)
1 an	16,68 %
3 ans	21,89 %
5 ans	13,92 %
8 ans	65,77 %
10 ans	30,82 %

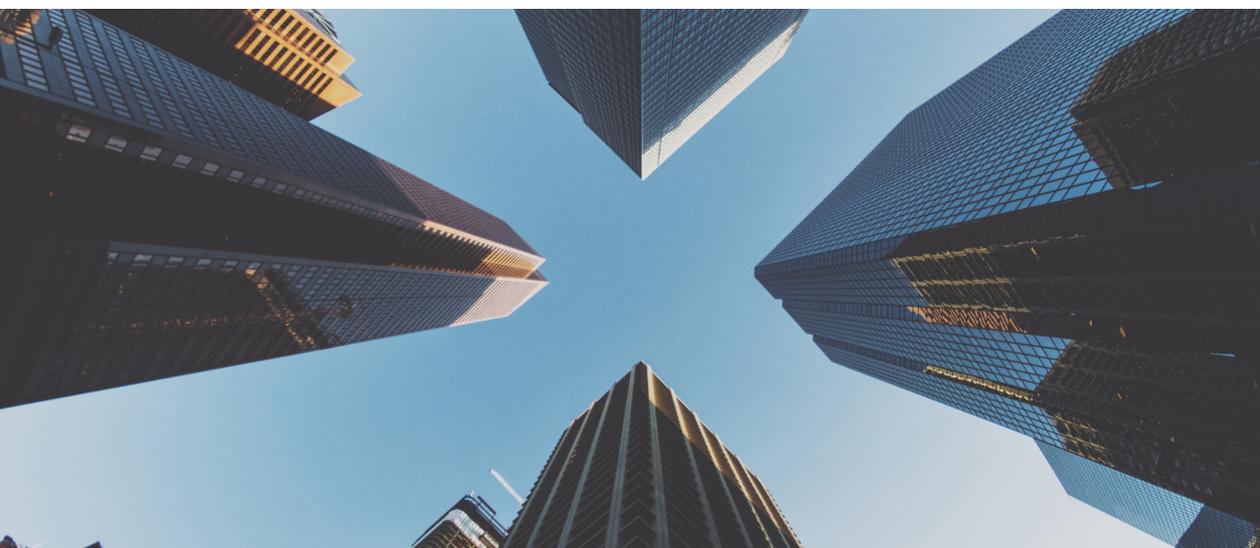
# ZOOM SUR L'INDICE EURO STOXX 50®

Indice de référence des valeurs de la zone euro

## LES ENTREPRISES COMPOSANT L'INDICE AU 29 NOVEMBRE 2019 :

Adidas	Fresenius SE & Co
Ahold Delhaize	Iberdrola
Air Liquide	Industria de Diseno Textil
Airbus	ING Grooup
Allianz	Intesa Sanpaolo
Amadeus IT Group	Kering
Anheuser-Busch InBev	Linde
ASML Holding	L'Oréal
AXA	LVMH
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria	Munich Re
Banco Santander	Nokia
BASF	Orange
Bayer	Philips
Bayerische Motoren Werke	Safran
BNP Paribas	Sanofi-Aventis
CRH	SAP
Daimler	Schneider Electric
Danone	Siemens
Deutsche Boerse	Société Générale
Deutsche Post	Telefonica
Deutsche Telekom	Total
Enel	Unilever
Engie	Vinci
Eni	Vivendi
EssilorLuxottica	Volkswagen

Source : Bloomberg au 29 novembre 2019.



# ILLUSTRATIONS : SCÉNARIO DÉFAVORABLE

## 1 ■ SCÉNARIO DÉFAVORABLE

Le rendement le plus défavorable se produit lorsque l'indice a clôturé en baisse par rapport à son niveau initial à chaque date d'évaluation annuelle<sup>1</sup> et en baisse de plus de 30 % par rapport à son niveau initial, à la date d'évaluation finale, le 13 mars 2030. **Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs.** Du fait de son fonctionnement, le produit ne peut être comparé à aucun indicateur de référence. Toutefois, les simulations ci-après permettent d'appréhender le comportement de la formule par rapport à un investissement direct dans un produit financier répliquant l'indice. L'ensemble des données sont présentées hors fiscalité applicable et / ou frais liés au support d'investissement et hors effet des éventuels droits d'entrée et de sortie.

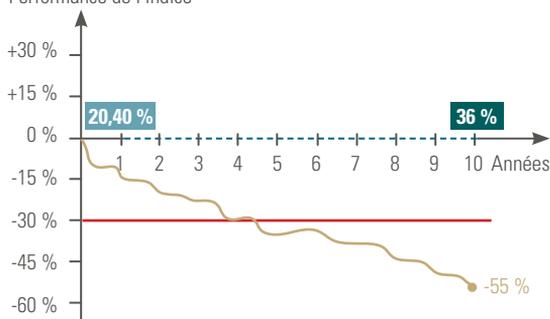
### Exemple de remboursement à l'échéance<sup>1</sup> avec une perte en capital partielle sur la Poche Risquée

Après 1 an, la Poche Non-Risquée (20 % du Capital Initial Total) est remboursée, assortie d'un gain de 2 %<sup>2</sup>. L'investisseur récupère donc 20,40 % du Capital Initial Total<sup>2</sup> au terme de la première année. 80 % du Capital Initial Total reste investi dans la Poche Risquée.

Aux 9 dates d'évaluation annuelle<sup>1</sup>, l'indice clôture en-dessous de son niveau initial. Le produit dure jusqu'à l'échéance<sup>1</sup>. À la date d'évaluation finale, le 13 mars 2030, l'indice clôture en baisse de 55 % par rapport à son niveau initial, en dessous du seuil de perte en capital à l'échéance. La Poche Risquée n'est donc remboursée que partiellement. L'investisseur récupère  $80\% \times 45\% = 36\%$  du Capital Initial Total<sup>2</sup> à l'échéance.

Au total, l'investisseur a récupéré, durant la vie du produit, 20,40 % + 36 % = 56,40 % du Capital Initial Total<sup>2</sup>. Il subit donc une perte en capital de 43,60 %<sup>2</sup>. Le taux de rendement annuel net est de 0,93 %<sup>3</sup> sur la Poche Non-Risquée dont la durée de vie est de 1 an et de -8,58 %<sup>3</sup> sur la Poche Risquée, contre -7,66 % brut pour l'indice. Le taux de rendement annuel net total sur le produit est de -8,34 %<sup>3</sup>. Dans le cas le plus défavorable où l'indice céderait l'intégralité de sa valeur à la date d'évaluation finale<sup>1</sup>, la perte en capital à l'échéance serait totale sur la Poche Risquée.

Performance de l'indice



Année	Montant de remboursement (% du Capital Initial Total)
1	20,40 %
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	36,00 %
<b>Total</b>	<b>56,40 %</b>
	Taux de rendement annuel net <sup>3</sup>
	-8,34 %
	Taux de rendement annuel brut de l'indice
	-7,66 %

**Il est à noter que le rendement de Neufilze Duo Rendement Mars 2030 est très sensible à une variation de l'indice autour des seuils de 70 % et de 100 % du niveau initial à l'échéance. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la perte en capital peut être totale, en cas de scénario encore plus défavorable.**

- Évolution de l'indice par rapport au niveau initial
- Seuil de perte en capital à l'échéance
- Seuil de remboursement automatique anticipé et seuil de remboursement avec gain à l'échéance
- Pourcentage du capital remboursé sur la Poche Non-Risquée
- Pourcentage du capital remboursé sur la Poche Risquée

1 Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 13 pour le détail des dates.

2 Hors frais, commissions et fiscalité applicables, sous réserve d'absence de défaut de l'Émetteur et d'absence de défaut, faillite ou mise en résolution du Garant et de conservation du produit jusqu'à son remboursement final.

3 Les taux de rendement annuels présentés sont nets des frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation ou nets des droits de garde dans le cas d'un investissement en compte-titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droits de garde de 1 % annuel). Ils sont calculés hors frais (par exemple frais d'entrée/d'arbitrage, etc.), hors prélèvements sociaux et fiscaux.

# ILLUSTRATIONS : SCÉNARIO MÉDIAN

## 2 ■ SCÉNARIO MÉDIAN

Dans l'exemple illustré ci-dessous, l'indice a clôturé en baisse par rapport à son niveau initial à chaque date d'évaluation annuelle<sup>1</sup> mais n'a pas baissé de plus de 30 % par rapport à son niveau initial à la date d'évaluation finale, le 13 mars 2030. **Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs.** Du fait de son fonctionnement, le produit ne peut être comparé à aucun indicateur de référence. Toutefois, les simulations ci-après permettent d'appréhender le comportement de la formule par rapport à un investissement direct dans un produit financier répliquant l'indice. L'ensemble des données sont présentées hors fiscalité applicable et / ou frais liés au support d'investissement et hors effet des éventuels droits d'entrée et de sortie.

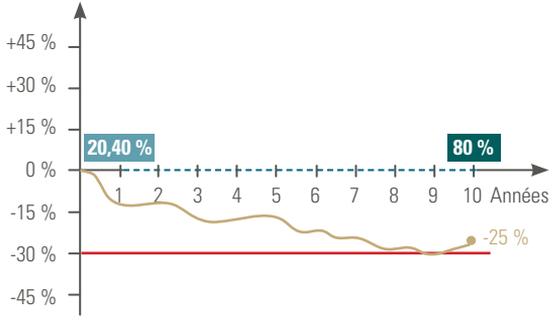
### Exemple de remboursement de l'intégralité du capital<sup>2</sup> à l'échéance<sup>1</sup> sur la Poche Risquée

Après 1 an, la Poche Non-Risquée (20 % du Capital Initial Total) est remboursée, assortie d'un gain de 2 %<sup>2</sup>. L'investisseur récupère donc 20,40 % du Capital Initial Total<sup>2</sup> au terme de la première année. 80 % du Capital Initial Total reste investi dans la Poche Risquée.

Aux 9 dates d'évaluation annuelle<sup>1</sup>, l'indice clôture en-dessous de son niveau initial. Le produit dure jusqu'à l'échéance. À la date d'évaluation finale, le 13 mars 2030, l'indice clôture en baisse de 25 % par rapport à son niveau initial, en dessous du seuil de perte en capital à l'échéance. La Poche Risquée est donc intégralement remboursée. L'investisseur récupère 80 % x 100 % = 80 % du Capital Initial Total<sup>2</sup> à l'échéance.

Au total, l'investisseur a récupéré, durant la vie du produit, 20,40 % + 80 % = 100,40 % du Capital Initial Total<sup>2</sup>. Le taux de rendement annuel net est de 0,93 %<sup>3</sup> sur la Poche Non-Risquée dont la durée de vie est de 1 an et de -1 %<sup>3</sup> sur la Poche Risquée, contre -2,83 % brut pour l'indice. Le taux de rendement annuel net total sur le produit est de -0,95 %<sup>3</sup>.

Performance de l'indice



Année	Montant de remboursement (% du Capital Initial Total)	
1	20,40 %	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10	80,00 %	
<b>Total</b>	<b>100,40 %</b>	
	Taux de rendement annuel net <sup>3</sup>	-0,95 %
	Taux de rendement annuel brut de l'indice	-2,83 %

- Évolution de l'indice par rapport au niveau initial
- Seuil de perte en capital à l'échéance
- - - - - Seuil de remboursement automatique anticipé et seuil de remboursement avec gain à l'échéance
- Pourcentage du capital remboursé sur la Poche Non-Risquée
- Pourcentage du capital remboursé sur la Poche Risquée

1 Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 13 pour le détail des dates.  
 2 Hors frais, commissions et fiscalité applicables, sous réserve d'absence de défaut de l'Émetteur et d'absence de défaut, faillite ou mise en résolution du Garant et de conservation du produit jusqu'à son remboursement final.  
 3 Les taux de rendement annuels présentés sont nets des frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation ou nets des droits de garde dans le cas d'un investissement en compte-titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droits de garde de 1 % annuel). Ils sont calculés hors frais (par exemple frais d'entrée/d'arbitrage, etc.), hors prélèvements sociaux et fiscaux.

# ILLUSTRATIONS : SCÉNARIO FAVORABLE AVEC PLAFONNEMENT DES GAINS

## 3 ■ SCÉNARIO FAVORABLE AVEC PLAFONNEMENT DES GAINS

Dans l'exemple illustré ci-dessous, à l'issue de la deuxième date d'évaluation annuelle<sup>1</sup>, l'indice clôture en hausse par rapport à son niveau initial. Le mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé. **Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs.** Du fait de son fonctionnement, le produit ne peut être comparé à aucun indicateur de référence. Toutefois, les simulations ci-après permettent d'appréhender le comportement de la formule par rapport à un investissement direct dans un produit financier répliquant l'indice. L'ensemble des données sont présentées hors fiscalité applicable et / ou frais liés au support d'investissement et hors effet des éventuels droits d'entrée et de sortie.

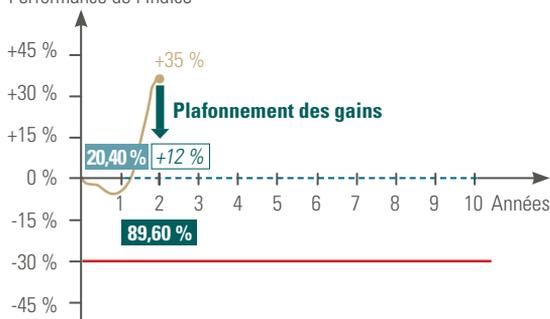
### Mécanisme de remboursement anticipé activé à la première date d'évaluation annuelle<sup>1</sup>

Après 1 an, la Poche Non-Risquée (20 % du Capital Initial Total) est remboursée, assortie d'un gain de 2 %<sup>2</sup>. L'investisseur récupère donc 20,40 % du Capital Initial Total<sup>2</sup> au terme de la première année. 80 % du Capital Initial Total reste investi dans la Poche Risquée.

À la première date d'évaluation annuelle<sup>1</sup>, l'indice clôture en-dessous de son niveau initial. Le produit n'est donc pas remboursé par anticipation et continue. À la deuxième date d'évaluation annuelle<sup>1</sup>, l'indice clôture au-dessus du seuil de remboursement anticipé, à 135 % de son niveau initial. La Poche Risquée est donc remboursée avec un gain de  $2 \times 6 \% = 12 \%$ <sup>2</sup> et le produit prend automatiquement fin par anticipation. L'investisseur récupère donc  $80 \% + (80 \% \times 12 \%) = 89,60 \%$  du Capital Initial Total<sup>2</sup> à la deuxième date de remboursement anticipé de la Poche Risquée.

Au total, l'investisseur a récupéré, durant la vie du produit,  $20,40 \% + 89,60 \% = 110 \%$  du Capital Initial Total<sup>2</sup>. Le taux de rendement annuel net est de 0,93 %<sup>3</sup> sur la Poche Non-Risquée dont la durée de vie est de 1 an et de 4,71 %<sup>3</sup> sur la Poche Risquée, contre 16 % brut pour l'indice. La performance de la Poche Risquée est donc inférieure à celle de l'indice, du fait du plafonnement du gain à 6 % par année écoulée<sup>2</sup>. Le taux de rendement annuel net total sur le produit est de 4,28 %<sup>3</sup>.

Performance de l'indice



Année	Montant de remboursement (% du Capital Initial Total)	
1	20,40 %	
2	89,60 %	
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
<b>Total</b>	<b>110 %</b>	
	Taux de rendement annuel net <sup>3</sup>	4,28 %
	Taux de rendement annuel brut de l'indice	16,00 %

- Évolution de l'indice par rapport au niveau initial
- Seuil de perte en capital à l'échéance
- Seuil de remboursement automatique anticipé et seuil de remboursement avec gain à l'échéance
- Pourcentage du capital remboursé sur la Poche Non-Risquée
- Pourcentage du capital remboursé sur la Poche Risquée

1 Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 13 pour le détail des dates.

2 Hors frais, commissions et fiscalité applicables, sous réserve d'absence de défaut de l'Émetteur et d'absence de défaut, faillite ou mise en résolution du Garant et de conservation du produit jusqu'à son remboursement final.

3 Les taux de rendement annuels présentés sont nets des frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation ou nets des droits de garde dans le cas d'un investissement en compte-titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droits de garde de 1 % annuel). Ils sont calculés hors frais (par exemple frais d'entrée/d'arbitrage, etc.), hors prélèvements sociaux et fiscaux.

# CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES

<b>Code ISIN</b>	FR0013469806
<b>Type</b>	Titre de créance complexe de droit français présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance, émis sous le Prospectus de Base relatif au programme d'émission des Instruments Financiers, ayant été approuvé le 13 juin 2019 par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») sous le visa n° 19-262.
<b>Émetteur</b>	Natixis Structured Issuance (bien que bénéficiant de la garantie inconditionnelle et irrévocable de Natixis S.A., les instruments financiers de l'Émetteur présentent un risque de perte en capital).
<b>Garant</b>	Natixis S.A. (Standard & Poor's : A+ / Moody's : A1 / Fitch : A+ au 20/12/2019). Notations en vigueur au moment de la rédaction de la brochure. Ces notations peuvent être révisées à tout moment par les agences de notation.
<b>Devise</b>	EUR
<b>Montant de l'émission</b>	30 000 000 €
<b>Valeur Nominale</b>	1 000 €
<b>Prix d'émission</b>	Il commencera à 999,20 € (correspondant à 99,92 % de la Valeur Nominale) le 13 janvier 2020 et progressera au taux annuel de 0,50 % pendant la période de commercialisation pour atteindre 1 000 € (correspondant à 100 % de la Valeur Nominale) le 13 mars 2020.
<b>Éligibilité</b>	Compte-titres, contrats d'assurance-vie ou de capitalisation.
<b>Cotation</b>	Bourse de Luxembourg
<b>Commercialisation</b>	Du 13 janvier 2020 (9h00 CET) au 13 mars 2020 (17h00 CET)
<b>Durée d'investissement conseillé</b>	10 ans (hors cas de remboursement automatique anticipé)
<b>Garantie en capital</b>	Pas de garantie en capital, ni en cours de vie ni à l'échéance
<b>Commission de distribution</b>	En relation avec l'offre et la vente de ces Titres de Créances, l'Émetteur paiera au distributeur (Banque Neufilze OBC) une commission de distribution récurrente maximale de 1 % par an. L'investisseur reconnaît et accepte que de telles commissions soient retenues par le distributeur. Plus d'informations sont disponibles auprès de la Banque Neufilze OBC ou de Natixis sur demande. Le paiement de commission pourra être réalisé en une seule fois à l'émission des titres.
<b>Sous-jacent</b>	Indice Euro Stoxx 50® (dividendes non réinvestis). Code ISIN: EU0009658145.
<b>Date d'émission</b>	13 janvier 2020
<b>Date d'évaluation initiale</b>	13 mars 2020
<b>Date de remboursement de la Poche Non-Risquée</b>	22 mars 2021
<b>Dates d'évaluation annuelle</b>	15 mars 2021, 14 mars 2022, 13 mars 2023, 13 mars 2024, 13 mars 2025, 13 mars 2026, 15 mars 2027, 13 mars 2028, 13 mars 2029.
<b>Dates de remboursement anticipé</b>	Le 5 <sup>e</sup> jour de bourse suivant l'activation du mécanisme de remboursement automatique anticipé. Un jour de bourse est défini comme un jour où le cours de clôture ou l'indice est publié.
<b>Date d'évaluation finale</b>	13 mars 2030
<b>Date d'échéance</b>	20 mars 2030
<b>Niveau initial</b>	Cours de clôture de indice Euro Stoxx 50® le 13 mars 2020.
<b>Publication de valorisation</b>	La valorisation est tenue et publiée tous les jours, et se trouve à la disposition du public en permanence sur une page publique du site de l'Émetteur (equityderivatives.natixis.com) et sur les pages d'information financière de Bloomberg, Reuters et Six Telekurs.
<b>Périodicité de valorisation</b>	Quotidienne, et si ce jour n'est pas un jour de bourse, le jour de bourse prévu suivant.
<b>Double valorisation</b>	Une double valorisation est établie par Refinitiv sur fréquence bi-mensuelle (tous les 15 jours). Cette société est un organisme indépendant distinct et non lié financièrement à une entité de Natixis.
<b>Liquidité</b>	Natixis fournira un marché secondaire chaque jour de cotation du sous-jacent. Natixis s'engage à racheter quotidiennement aux porteurs les titres de créance dans des conditions normales de marché à leur valeur de marché. Le cours d'achat pour les investisseurs ne sera pas supérieur de plus de 1 % au cours de vente.
<b>Agent de calcul</b>	Natixis S.A., ce qui peut être source de conflits d'intérêt
<b>Règlement livraison</b>	Euroclear France

## Avertissement

**Document communiqué à l'AMF conformément à l'article 212-28 de son Règlement Général. Ce document à caractère promotionnel est rédigé par l'émetteur en accord avec Banque Neuflyze OBC, le distributeur qui commercialise directement ou via des sous-distributeurs, le produit Neuflyze Duo Rendement Mars 2030. Une information complète sur le produit, notamment ses facteurs de risques inhérents au titre de créance, ne peut être obtenue qu'en lisant le Prospectus de Base (le « Prospectus ») et les Conditions Définitives.**

Ce document constitue une présentation commerciale à caractère purement informatif. Il ne saurait en aucun cas constituer une recommandation personnalisée d'investissement ou une sollicitation ou une offre en vue de la souscription au titre de créance. Il est diffusé au public, indifféremment de la personne qui en est destinataire. Ainsi le produit financier présenté ne prend pas en compte les objectifs d'investissement, la situation financière ou les besoins spécifiques d'un destinataire en particulier.

En cas de souscription, l'investisseur doit obligatoirement consulter préalablement le Prospectus de Neuflyze Duo Rendement Mars 2030 afin notamment de prendre connaissance de manière exacte des risques encourus. L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs d'investissement, son horizon d'investissement, son expérience et sa capacité à faire face au risque lié à la transaction. L'investisseur est invité, s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables et tous autres professionnels compétents, afin de s'assurer que ce titre de créance est conforme à ses besoins au regard de sa situation, notamment financière, juridique, fiscale ou comptable.

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la souscription à ce support financier peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes. IL VOUS APPARTIENT DONC DE VOUS ASSURER QUE VOUS ÊTES AUTORISÉS À SOUSCRIRE À CE PRODUIT. Il conviendrait de préciser que les titres décrits aux présentes ne peuvent à aucun moment être la propriété légale ou effective d'une « US person » au sens défini dans la Régulation S, et par voie de conséquence sont offertes et vendus hors des États-Unis à des personnes qui ne sont pas ressortissantes des États-Unis sur le fondement de la Régulation S.

Les simulations et opinions présentées sur ce document sont le résultat d'analyses de Natixis à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Il est rappelé que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Neuflyze Duo Rendement Mars 2030 est éligible pour un support représentatif d'une unité de compte de contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, tel que visé dans le Code des assurances. L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable, hors inflation et/ou frais liés au cadre d'investissement.

Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur.

Cette brochure décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières du produit. **Ce document est destiné à être distribué dans le cadre d'une offre au public en France.**

Ce document ne constitue pas une proposition de souscription ni une offre de contrat, une sollicitation, un conseil en vue de l'achat ou de la vente du produit décrit.

Natixis ou ses filiales et participations, collaborateurs ou clients peuvent avoir un intérêt ou détenir ou acquérir de telles informations sur tout produit, instrument financier, action ou marché mentionné dans ce document qui pourrait engendrer un conflit d'intérêt potentiel ou avéré. Cela peut impliquer des activités telles que la négociation, la détention ou l'activité de market making, ou la prestation de services financiers ou de conseil sur tout produit, instrument financier, action ou marché mentionné dans ce document.

Ce support n'a pas été élaboré conformément aux dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières. Natixis n'est pas soumis à l'interdiction d'effectuer des transactions sur l'instrument concerné avant la diffusion de la communication.



## Informations importantes

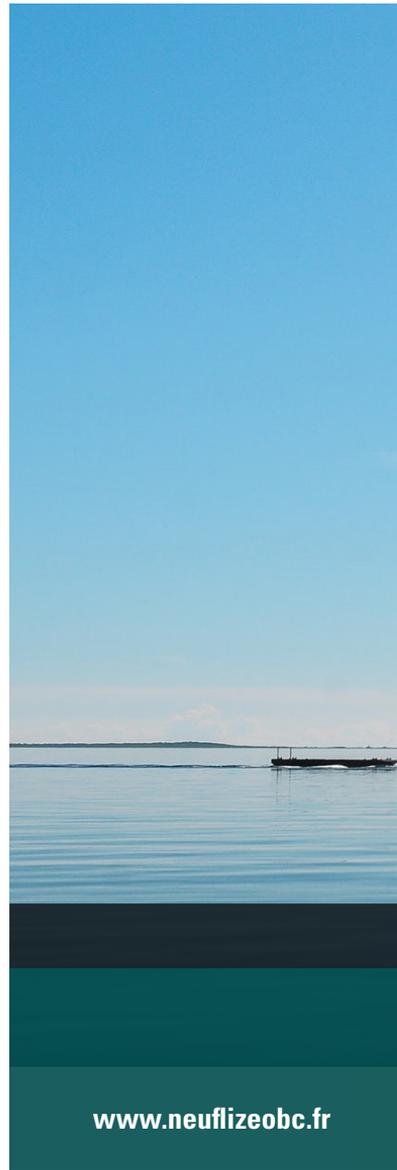
Les Instruments Financiers décrits dans la présente communication à caractère promotionnel font l'objet d'une documentation juridique composée du [prospectus de base](#) relatif au programme d'émission des Instruments Financiers, tel que modifié par ses suppléments successifs ([1<sup>er</sup>](#), [2<sup>e</sup>](#), [3<sup>e</sup>](#), [4<sup>e</sup>](#) et [5<sup>e</sup>](#) supplément), approuvé le 13 juin 2019 par l'AMF sous le visa n° 19-262 (le « Prospectus de Base ») et des [conditions définitives](#) en date du 9 janvier 2020 (les « Conditions Définitives ») formant ensemble un prospectus conforme au règlement 2017/1129 (règlement prospectus) tel qu'amendé. Le Prospectus de Base et les Conditions Définitives sont disponibles sur les sites internet de la Bourse de Luxembourg ([www.bourse.lu](http://www.bourse.lu)), de Natixis ([equityderivatives.natixis.com/app/uploads/2019/06/French-Bonds-Programme\\_Update-2019-BP-Final-19\\_262.pdf](http://equityderivatives.natixis.com/app/uploads/2019/06/French-Bonds-Programme_Update-2019-BP-Final-19_262.pdf), [equityderivatives.natixis.com/app/uploads/2020/01/CD-FR0013469806.pdf](http://equityderivatives.natixis.com/app/uploads/2020/01/CD-FR0013469806.pdf)) et de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et sont disponibles pour consultation à, et des copies peuvent être obtenus auprès de Natixis 47, quai d'Austerlitz, 75013 Paris.

L'approbation du Prospectus de Base par l'AMF ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé. Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour après la date d'ouverture de la Période de commercialisation. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent. Ce document ne peut être distribué directement ou indirectement à des citoyens ou résidents des États-Unis.

Natixis est agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (« ACPR ») en France en qualité de Banque – prestataire de services d'investissements. Natixis est réglementée par l'AMF pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels elle est agréée. Natixis est supervisée par la Banque centrale européenne (« BCE »).

## Avertissement sur l'indice

STOXX Limited, Zurich, Suisse détient tous droits de propriété relatifs à l'indice Euro Stoxx 50®. STOXX Limited, Zurich, Suisse, ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne se portent garantes, n'approuvent, ou ne sont concernées en aucune manière par l'émission et l'offre du produit. STOXX Limited, Zurich, Suisse, ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne seront pas tenues responsables vis-à-vis des tiers en cas d'inexactitude des données sur lesquelles est basé l'indice Euro Stoxx 50®, de faute, d'erreur ou d'omission concernant le calcul ou la diffusion de l'indice Euro Stoxx 50®, ou au titre de son utilisation dans le cadre de cette émission et de cette offre.



[www.neuflyzeobc.fr](http://www.neuflyzeobc.fr)

## Banque Neuflyze OBC

Banque Neuflyze OBC - SA à directoire et conseil de surveillance au capital de 383 507 453 euros. Siège social : 3 avenue Hoche - 75008 Paris - Téléphone : + 33 (1) 56 21 70 00 - 552 003 261 RCS Paris - numéro ORIAS : 07025 717 - Courtier en Assurance-Vie - Agréée et contrôlée, en tant qu'établissement de crédit, par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest - CS 92459 75436 Paris Cedex 09 - et, en tant que prestataire de services d'investissement, par l'Autorité des Marchés Financiers - 17 place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02 - Carte professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerce » n° CPI 7501 2018 000 035 205 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie Paris-Ile de France ; engagement de non détention de fonds, absence de garantie financière.



Dans le respect de son engagement RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises), la Banque Neuflyze OBC s'emploie à réduire l'impact de son activité sur l'environnement. Elle réalise ainsi l'ensemble de ses supports d'édition avec du papier recyclable, ce qui participe à garantir un bilan carbone neutre.

[www.neuflyzeobc.fr](http://www.neuflyzeobc.fr)